L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 27 JUIN 1894.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN bon sommelier demande emploi. Bonnes références. S'adresser 125 rue Toulouse. M Prospert. 27 juin—2t

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, rouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1t

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Fred. D. Becker vs. Eugène Dazet.

PREMIÈRE COUR DE CITÉDE LA NOUvelle Orléans — No 26,412 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressée par l'Honorable J. Paris Children, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 6 juillet 1894, à midi, en mon bureau, rue Carondelet, entre Lafayette et Girod, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un bail de whiskey.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Constable Première cour de Cité de la Nile-Orléans.
26 juin—26 29—juil. 6

Succession de D. R. Carroll

—vs—

Martha Harris.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans — No 26,502 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Children, juge de la Première Cour de Cité de la Nile Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au nouveau marché Lafayette entre St Charles et Carondelet, le VENDREDI, 29 juin 1894, à midi, de la propriété décrite ci-après à savoir,

Un piano avec tabouret, et un lot de meubles de ménage, saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
19 juin—19 26 29 Constable.

Louis Delatour vs G. W. Embrey.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 26,600—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Children, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le JEUDI, 5 juillet 1894, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues St Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite—

Un lot de meubles de ménage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON
22 juin—22 27—juil 3 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Alexandre Aristide Mary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 39,095—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Armand Thomas, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 juin—27 juil 6 Greffier.

Succession de Joseph Hernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,148—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Smith, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
22juin—22 26—juil 1 Greffier.

Succession de Ann Weinkemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,148—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Smith, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
22juin—22 26—juil 1 Greffier.

Succession de Walter R. Potts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,046—Division A—Attendu que Jas. S. Zacharie, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Walter R. Potts, décédé intestat; avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée et tenue pardevant M. T. Ducros, E q., notaire public, à son bureau, No 128 rue Gravier, en cette ville, commençant LUNDI, le 16me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que James Wilkinson, Esq., avocat, soit nommé représentant des créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 12 juin 1894.

Signé: M. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
23 juin—23 27—juil 5 16

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,634, Division D—John A. Hubbard & Co. vs. leurs Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de John A. Hubbard & Co., les insolvables dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant W. R. Kee, Esq., notaire public, à son bureau, No 26 rue Carondelet, en cette ville, commençant le VENDREDI, 20me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer, de décider et de fixer le temps, les termes et les conditions d'après lesquels les propriétés foncières rendues dans ce te affaire devront être vendues, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1894.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.
21 juin—1f

Abbott & Dibell vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,019—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm. Seymour, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
23 juin—23 27—1er juil Greffier.

Succession de Mme J. B. Planche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,803—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry J. Leche, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 juin—21 24 30 Greffier.

Succession de George B. Ittmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,458—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme M. T. Gilly, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
20juin—20 24 29 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison assortie.

Charles Kummel vs R. H. Peterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,135.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 3 juillet 1894, à 10 heures et demie A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale—

Un lot assorti de meubles, effets mobiliers et divers articles conformément à un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 juin—22 27—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un bail de valeur, etc., par le Shérif.

Edward W. Burbank, vs Henry Theze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,149—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt du défendeur dans et à un certain bail entre Michael Hackett et la Ville de la Nouvelle-Orléans, d'après un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, le 2 décembre 1885, de certains lots de terre décrits comme suit: Deux certains lots ou certaines portions de terre faisant face à la rue Melpomène, dans le premier district de cette ville, un lot étant situé dans l'Ilet compris entre les rues Melpomène, Baronne, Dryades et Thalie, et l'autre dans un lot compris entre Melpomène, Baronne, Dryades et Terpsichore, mesurant chacun trente pieds de front de face à la rue Melpomène sur une profondeur et façade de cent quatorze pieds six pouces (mains quatre pieds pris sur la façade du dernier jour) délaissant une ligne parallèle au marché Dryades, les dites portions de terre sont limitrophes sur leur ligne de côté vers la rue Dryades à un espace s'étendant de toute leur longueur de la façade au fond et mesurant vingt-six pieds de large de la ligne du côté de cette lots à une courbe du dit marché Dryades et ont chacun dans le fond une aléée de treize pieds de large qui restera non-occupée, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels bail, bâtisses et amélorations ont été saisis par Michael Hackett au défendeur Henry Theze d'après un acte passé pardevant le dit Taylor, notaire public, en date du 19 mai 1890, tout ajouté au bail du dit bail, bâtisses et améliorations par le dit Henry Theze à Abraham Oldfield d'après un acte passé pardevant Edgar M. Cahn, le 29 février 1892, et renouvelé par un acte entre les dites parties pardevant le dit notaire, date le 21 octobre 1893 copies de toutes les dites actes et copies des ordonnances de la ville auxquelles on se réfère ici sont enregistrées dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif d'une propriété de valeur, sur l'Avenue Louisiana et la rue St-Denis.

(Dans l'Ilet borné par l'Avenue Louisiana les rues St-Denis, Dryades et Delachaise.

Plan de laquelle sera exposé à la Bourse.

Sidney A. Calongne vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 41,322.—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 mai 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par la Louisiana, les rues St Denis, Dryades et Delachaise, désignés comme lots numéros huit, neuf et dix dans l'Ilet No 27 sur un plan de Fanbourg Plaisance, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de partage passé pardevant Théo. Guyot, notaire public, le 20 avril 1885; une requête du dit Ilet est annexée pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 18 juillet 1890; les dits lots sont compris dans l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot numéro neuf mesure trente-deux pieds de face à la rue St-Denis sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est borné sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'avenue Louisiana par le fond des divers lots six à dix, les deux inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Premier district.

W. H. McLellan vs Fred. Raichle et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,225.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène Thalie, Howard et Jacobs, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par C. A. Heinde, architecte, daté le 3 avril 1852, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Michael Gerron, un notaire public en cette ville. Le dit lot de terre est composé d'une partie du lot primitif numéro deux, dans l'Ilet numéroté dans le dit plan, sur un plan dressé par Gompert Dunbar, voyer de la ville, en date du 22 avril 1873; le dit lot de terre mesure quarante-cinq (45) pieds de face à la rue Pleasant deux pieds de face à la dite rue Howard, sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds, sept pieds six pouces (mains quatre pieds de parallèles; ensemble avec le tout et en partie les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9 15 22 29—Juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés de valeur et améliorées dans le Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co. vs Henry Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Cour Paroisse d'Orléans—No 39,222.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Colisée, Ste-Marie, Chestnut et Felicity Road, dans le carré No 175, les dits terrains sont désignés par les No 5 et 6 sur un plan dressé par Thompson, le 25 janvier 1840, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 30 Oct. 1840, et mesurent comme suit: Le terrain No 5 à 31', 11", 5", (trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste Marie, 124', 6", (cent-vingt-quatre pieds, six pouces) rue Colisée, 124', 8", 3", (cent vingt quatre pieds huit pouces et trois lignes) du côté mitoyen, 31', 11', 6", (trente et un pieds onze pouces et six lignes) sur la limite inférieure.

Le terrain No 6 à 31', 11", 5", (trente et un pieds onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste-Marie, 124', 8", 3", (cent vingt quatre pieds huit pouces et trois lignes) sur la limite du terrain No 5 et 125', 4", (cent vingt cinq pieds onze pouces) de profondeur sur le côté opposé 31', 11', 6", (trente et un pieds onze pouces et six lignes sur la limite inférieure.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9 15 22 29—Juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Quatrième District.

Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans vs. Henry Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,258—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène Thalie, Howard et Jacobs, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par C. A. Heinde, architecte, daté le 3 avril 1852, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Michael Gerron, un notaire public en cette ville. Le dit lot de terre est composé d'une partie du lot primitif numéro deux, dans l'Ilet numéroté dans le dit plan, sur un plan dressé par Gompert Dunbar, voyer de la ville, en date du 22 avril 1873; le dit lot de terre mesure quarante-cinq (45) pieds de face à la rue Pleasant deux pieds de face à la dite rue Howard, sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds, sept pieds six pouces (mains quatre pieds de parallèles; ensemble avec le tout et en partie les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9 15 22 29—Juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Quatrième District.

D'une propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Richard Pritchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Cour Paroisse d'Orléans.—No 18,778.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Jacob Pritchard, veuve de Richard Pritchard en faveur de Mary et Alice Pritchard à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Les deux tiers d'intérêts indivis** dans la propriété ci-après décrite, à savoir:

(a) **Un certain lot ou portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Prytanée, Pleasant, Colisée et Harmony, mesurant quatre-vingt dix (90) pieds de front de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds entre lignes parallèles et face à la rue Pleasant, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Pleasant.

(b) **Un autre lot ou portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet, dans le fond et touchant la propriété ci-dessus mentionnée quatre vingt dix (90) pieds trois (3) pouces de face à la rue Pleasant sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120) pieds, le tout au pied mesure plus ou moins.

(c) **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Pleasant et Toledano, désigné par la lettre "B" sur un plan dressé par Albert G. Blanchard, député-voyer de ville, en date du 22 avril 1873; le dit lot de terre mesure quarante-cinq (45) pieds de face à la rue Pleasant, quarante-cinq (45) pieds un (1) pouce du côté de la rue Toledano, quarante quatre (44) pieds deux (2) pouces sur la ligne séparative de la rue Prytanée, 75 divisant du lot "A," sur le dit plan, et quarante-six (46) pieds onze (11) pouces sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot "C".

(d) **Un certain lot de terre** avec tous les droits, voies et servitudes qui appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 40, borné par les rues Sixième, Harmony, Colisée et Marais, et portant les numéros de un (1) à huit (8) inclusivement, conformément au plan de Louis H. Pilie, voyer, en date du 13 avril 1859, et déposé en l'étude de Eusèbe Bonny, notaire en cette ville; le dit lot mesure deux cent quatre-vingt dix huit (298) pieds quatre (4) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Harmony, cent un (101) pieds deux (2) pouces et trois (3) lignes sur la rue Colisée, deux cent quatre-vingt treize (293) pieds six (6) pouces et une (1) sur la rue Sixième, et cent cinquante quatre (154) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes sur la rue Marais.

2° **Un certain lot ou portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Colisée, Ste-Marie, Chestnut et Harmony, mesurant quatre-vingt dix (90) pieds de face à la rue Prytanée, Pleasant et Toledano, désigné par la lettre "C" sur un plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer en date du 22 avril 1873, annexé au rapport de Gompert J. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, en date du 28 avril 1873, conformément au dit plan; le dit lot mesure quarante-cinq (45) pieds de face à la rue Pleasant, quarante cinq (45) pieds un (1) pouce sur la rue Toledano, quarante-six (46) pieds onze (11) pouces du côté vers la rue Prytanée et quarante neuf (49) pieds huit (8) pouces sur la ligne opposée vers la rue Colisée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juin—7 14 21 28—5 16 juil

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau, 109 rue de Chartres, Orléans, Lou.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur—Bureau No 3½ rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à l'ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 23 mai 1894, dossier No 37,783, et pour compte de la succession de Mme Carolina Hoenig, décédée, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me District, désigné comme lot No 15, de l'Ilet No 56, borné par les rues Solitude, Joséphine, Bagatelle et St-Antoine, lequel lot mesure 26 pieds 8 pouces de face à la rue Bagatelle, sur 110 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié en plus ou moins comptant; la balance, s'il y en a, dans un et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêt avec hypothèque et autres cautions ou sûretés de garantie, l'acquéreur paiera les taxes de 1894, au-dessus du prix d'adjudication. Dépôt de dix pour cent requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
27 mai—27—juin 6 13 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry F. Blaese vs ses créanciers.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureaux 129 rue Commune—MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre portant la date du 12 juin 1894, émis par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Henry A. Blaese vs ses créanciers, No 41,927, du Dossier de la susdite Cour, il sera vendu, à l'encan, les comptes courants, billets à recevoir appartenant à cette affaire d'insolvabilité, dont un tableau est en greffe et peut être consulté au bureau du susdit encanteur. Aussi le droit d'occupation des deux lots du terrain du Camp pour le terme non expiré du bail.

Conditions—Comptant.
15 juin—15 17 20 24 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de liquidatares des effets immobiliers

DE LA

Abita Ice Bottling and Manufacturing Company Limited.

Consistant d'eaux carbonisées, ginger ale, coffre-forts en fer, rampes et desks de bureaux, etc., etc., situés au No 61 de la rue Carondelet.—Aussi, la patente des Etats-Unis No 344,708, pour le transport des eaux minérales, sous forme de glace (pour l'Etat de la Louisiane).

—AUSSI—

Cent cordes de bois, grands lots de bouteilles vides, cartes-réclames (show cards) pour les bouteilles, bouchons, ustensiles, tuyaux, etc., etc., situés sur les lieux où se trouvait l'installation à Abita Springs.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 129 (nouveau numéro, 631) rue de la Commune—MERCREDI, 5 juillet 1894, à onze heures A. M., au No 61 de la rue Carondelet, en vertu d'un ordre à moi dirigé, portant la date du 4 mai 1894, émis par l'Hon. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée In re Abita Ice Bottling and Manufacturing Company Limited (actuellement en liquidation), dossier No 41,929, du Dossier susdite cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de ladite compagnie—

Les effets de bureaux et autres effets mobiliers, selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
24 juin—24 27—juillet 1 2 3 4 5.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC

The Orleans Sugar Plantation,

Dans la Paroisse d'Orléans,

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALFRED C. GREEN Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet — MERCREDI 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée John Flathers vs ses créanciers, dossier No 41,927, du Dossier de la susdite Cour, il sera vendu, à l'encan, les comptes courants, billets à recevoir appartenant à cette affaire d'insolvabilité, dont un tableau est en greffe et peut être consulté au bureau du susdit encanteur. Aussi le droit d'occupation des deux lots du terrain du Camp pour le terme non expiré du bail.

Conditions—Comptant.
15 juin—15 17 20 24 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de liquidatares des effets immobiliers

DE LA

Abita Ice Bottling and Manufacturing Company Limited.

Consistant d'eaux carbonisées, ginger ale, coffre-forts en fer, rampes et desks de bureaux, etc., etc., situés au No 61 de la rue Carondelet.—Aussi, la patente des Etats-Unis No 344,708, pour le transport des eaux minérales, sous forme de glace (pour l'Etat de la Louisiane).

—AUSSI—

Cent cordes de bois, grands lots de bouteilles vides, cartes-réclames (show cards) pour les bouteilles, bouchons, ustensiles, tuyaux, etc., etc., situés sur les lieux où se trouvait l'installation à Abita Springs.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 129 (nouveau numéro, 631) rue de la Commune—MERCREDI, 5 juillet 1894, à onze heures A. M., au No 61 de la rue Carondelet, en vertu d'un ordre à moi dirigé, portant la date du 4 mai 1894, émis par l'Hon. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée In re Abita Ice Bottling and Manufacturing Company Limited (actuellement en liquidation), dossier No 41,929, du Dossier susdite cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de ladite compagnie—

Les effets de bureaux et autres effets mobiliers, selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
24 juin—24 27—juillet 1 2 3 4 5.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC

The Orleans Sugar Plantation,

Dans la Paroisse d'Orléans,

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALFRED C. GREEN Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet — MERCREDI 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée John Flathers vs ses créanciers, dossier No 41,927, du Dossier de la susdite Cour, il sera vendu, à l'encan, les comptes courants, billets à recevoir appartenant à cette affaire d'insolvabilité, dont un tableau est en greffe et peut être consulté au bureau du susdit encanteur. Aussi le droit d'occupation des deux lots du terrain du Camp pour le terme non expiré du bail.

Conditions—Comptant.
15 juin—15 17 20 24 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, 11 Juillet 1894, à Midi,

—LE—

CHARMANT COTTAGE RÉSIDENCE,

NO 11 RUE PRIEUR,

Avec un excellent site pour bâtir y attenant.

LE JOLI COTTAGE,

NO 13 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $20 par mois.

Le Cottage Double,

NO 540 RUE CONTI,

Ensemble avec deux terrains y attenant.

Le Cottage Simple,

NO 15 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $16 par mois.

La Maison Simple,

Coin Gasquet et Prieur,

Louée à raison de $8 par mois,

Et un Excellent Terrain Touchant au même.

DEUX SPLENDIDES TERRAINS RUE CONTI.

Succession de Mme Mary A. Cullinan.

No 42,663—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

LE MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles sous et en vertu d'un ordre lancé et signé le 7 mai 1894, le dit ordre émané par l'Hon. G H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, nous procéderons à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur public, de la propriété ci-après décrite.

1° **Deux certains lots de terre** situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots 1 et 5 dans l'Ilet No 41, bornés par les rues Henrietta, White, Conti et Broad, lesquels lots mesurent chacun 30 pieds de front de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot de terre**, situé dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 6 dans l'Ilet No 41, borné par les rues Henrietta, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. S. Tourné, daté le 15 mars 1894, lequel terrain mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en deux maisons non-numérotées, rue Conti, Lot 5 et 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en deux petites maisons, deux étables, citernes, lieux d'aisance, etc., le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à terme de 1 et 2 ans avec 8 pour cent par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales et de garantie ordinaires, l'acquéreur assumant en outre du prix d'adjudication, les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Jos. Dreyfous, notaire. No 14 Passage de la Bourse, aux frais de l'acquéreur.

Dépôt de 10 pour cent sera requis.
9juin—9 13 20 27 juil4 11.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,452.

Succession d'Edward Kane,

PAR JACOB A. REINACH. Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez-de-chaussée) en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E H. Geo. H. Théard, juge, daté le 4 juin 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, MERCREDI, 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles de la propriété ci-après décrite—

Une certaine part ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Prytanée, Pleasant, Colisée et Harmony, mesurant quatre-vingt dix (90) pieds de front de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds entre lignes parallèles et face à la rue Pleasant, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Pleasant.

(b) **Un autre lot ou portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet, dans le fond et touchant la propriété ci-dessus mentionnée quatre vingt dix (90) pieds trois (3) pouces de face à la rue Pleas